

Octobre 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE

La Lettre des services de l'État en **Saône-et-Loire**



SOMMAIRE

La Lettre des services de l'État en Saône-et-Loire

2/

▶ Égalité professionnelle

3/

▶ Sécurité

4/

▶ Cohésion sociale

5/

▶ Sécurité

6/

▶ Patrimoine

7/

▶ Violences intrafamiliales

▶ Mémoire

8/

▶ Consommation

9/

▶ Mobilité

10/

▶ Visite officielle : M. Gérard Larcher, Président du Sénat

11/

▶ Visite officielle : Mme. Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées

12/

▶ ONACVG

13/

▶ Rapport d'activités

14/

▶ Nouveaux arrivants

Lettre des services de l'Etat N°7 - Octobre 2019

Directeur de la publication :
Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire

Comité de rédaction : services de l'Etat

Conception et réalisation : bureau de la communication interministérielle et
de la représentation de l'Etat

Crédit photos : BCIRET, DDPP, DDT, DDCS, ONACVG, gendarmerie, Bernard
Billet



@Prefet71

www.saone-et-loire.gouv.fr

LES SERVICES DE L'ÉTAT MOBILISÉS POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

De l'égalité légale à l'égalité réelle...

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a instauré l'Index de l'égalité salariale Femmes-Hommes.

De manière échelonnée dans le temps, les entreprises devront calculer et publier un index mesurant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes d'une même entreprise.

Cette obligation est arrivée à échéance pour les entreprises de plus de 250 salariés.

Toutes les entreprises n'atteignant pas le score de 75 sur 100 devront adopter des mesures correctives pour atteindre l'égalité salariale.

Pour les entreprises de plus de 250 salariés, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) a organisé une réunion d'échanges sur l'égalité professionnelle en Saône-et-Loire. Elle s'est tenue sous forme d'ateliers-débats, suivie d'une explication sur la manière de constituer l'index et de le publier.

Un tiers des Directeurs et Directrices des Ressources Humaines des entreprises invités étaient présents.



Le même accompagnement sera mis en place pour les entreprises de plus de 50 salariés. Les entreprises de plus de 50 salariés (et moins de 250 salariés) devront avoir publié leur index le 1er mars 2020 au plus tard.

La collecte des données nécessaires au calcul de l'index implique d'anticiper cette démarche.

L'Unité Départementale de Saône-et-Loire de la DIRECCTE de Bourgogne Franche-Comté a mis en place un dispositif d'appui aux entreprises pour répondre à toutes leurs questions relatives à la constitution et la publication de cet index.

Madame Gisèle GARRIGUET, la référente départementale égalité-professionnelle, peut être contactée pour répondre aux questions ou difficultés qui pourraient se poser.

Par mail, à l'adresse :

bfc-ud71.ega-pro@direccte.gouv.fr

Par téléphone, les matins, au 03.85.32.72.43.

Toutes les informations utiles (dont le tableau de calcul de l'index) se trouvent sur le site internet du Ministère du Travail.

Les entreprises qui ne publieront pas l'index ou qui n'établiront pas de plan d'action pour résorber les inégalités (lorsque le score est inférieur à 75) pourront être sanctionnées financièrement.



PERSONNE DISPARUE : FIN HEUREUSE GRÂCE A UNE MOBILISATION DES SERVICES ET UNE SOLIDARITÉ DE LA POPULATION

Le 10 juillet 2019 vers minuit, un habitant de la commune de l'Hôpital le Mercier signale que son père âgé de 91 ans atteint d'Alzheimer a disparu depuis le début de soirée.

Une équipe de la brigade locale, du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) de Paray-Le-Monial en Saône-et-Loire renforcée par l'équipe cynophile de cette unité, engagent des recherches pendant plus de quatre heures, qui se révèlent vaines.

Le jeudi 11 juillet 2019 dès le lever du soleil, de nouvelles recherches sont effectuées toujours avec l'équipe cynophile de Paray-Le-Monial.

Dans la matinée, la chienne Saint Hubert Hyndy de l'équipe cynophile d' Amberieu en Bugey et son maître chien sont appelés en renfort.

Le dispositif est également renforcé par l'hélicoptère de Dijon.

La chienne Hyndy oriente les recherches sur un secteur restreint, ce qui permet à l'équipage de l'hélicoptère de repérer la personne recherchée dans une situation très inconfortable.

En effet, alors que l'engin se trouvait à plus de 50 mètres du sol, le pilote distingue la victime, enfoncée jusqu'à hauteur du cou, dans la boue d'un ruisseau asséché. Seuls, un bras et la tête sont encore visibles.



Immédiatement trois militaires de la gendarmerie se portent au secours de la victime mais ne peuvent l'extraire. Ils font appel aux sapeurs pompiers, au service mobile d'urgence et de réanimation ainsi qu'au maire de la commune, et à plusieurs agriculteurs munis de leurs engins agricoles.

Après 1h45 d'efforts, la victime est sortie indemne de la boue. En état d'hypothermie, elle est transportée à l'hôpital de Paray-Le-Monial pour les premiers soins.



La famille, le maire et la population locale qui ont salué l'importance des moyens mobilisés par les sauveteurs pour arriver à cette fin heureuse.



Mardi 24 septembre 2019, au sein de la maison de quartier des Aubépins à Chalon-sur-Saône, la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et les délégués du Préfet ont présenté le plan d'accompagnement professionnel des adultes-relais de la région Bourgogne-Franche-Comté, à destination des employeurs (associations et communes) et des médiateurs sociaux (dispositif adultes relais).

Le plan de professionnalisation Bourgogne-Franche-Comté a été mis en place dans le cadre d'un marché conclu entre la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) et l'institut régional du travail social (IRTS) de Bourgogne-Franche-Comté.

Il a deux enjeux centraux :

- la professionnalisation des médiateurs sociaux en proposant des formations gratuites d'un ou deux jours sur des thématiques telles que les fondamentaux du métier de médiateur social, la participation des habitants, la connaissance des politiques publiques, la gestion des conflits, etc.)
- l'accompagnement dans le projet professionnel et le parcours de formation des adultes relais de Bourgogne-Franche-Comté. Tous, bénéficient d'heures spécifiques d'accompagnement individuel.

Cette information collective entre dans le cadre de la réglementation en vigueur concernant la formation obligatoire des contrats aidés.



Tout employeur doit prévoir un plan de formation lors de la contractualisation d'un nouveau poste. Ce plan de formation est une des compensations à l'aide de l'État de 19 639,38 euros annuel par poste.

A l'issue de cette information collective, les 13 adultes-relais présents ont pu directement s'inscrire sur les différentes sessions de formation. Ces sessions s'organiseront dans tout le département de Saône-et-Loire.

ZOOM SUR LE DISPOSITIF

En Saône-et-Loire, 20 postes d'adultes-relais sont répartis sur l'ensemble des quartiers prioritaires (communes d'Autun, de Torcy, de Mâcon, du Creusot, de Montceau-les-Mines et de Chalon-sur-Saône). Pour 2019, 5 nouveaux postes sont en cours de déploiement au sein du département.

Pour bénéficier de ce contrat aidé, les adultes-relais doivent répondre à plusieurs critères de recrutement :

- avoir au moins 30 ans,
- résider dans un quartier prioritaire et être sans emploi ou bénéficier d'un contrat unique d'insertion ou contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ils exercent des missions variées de tranquillité publique et de médiation sociale :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social,
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches,
- faciliter le dialogue entre services publics et usagers (notamment entre parents et services accueillant leurs enfants),
- améliorer et préserver le cadre de vie, faciliter le dialogue entre les générations, renforcer la fonction parentale,
- aider à la résolution des petits conflits de la vie quotidienne par la médiation et le dialogue,
- faciliter le dialogue inter-générationnel, accompagner et renforcer la fonction parentale en soutenant les initiatives prises par les parents ou en leur faveur,
- renforcer la vie associative, développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier et la ville.

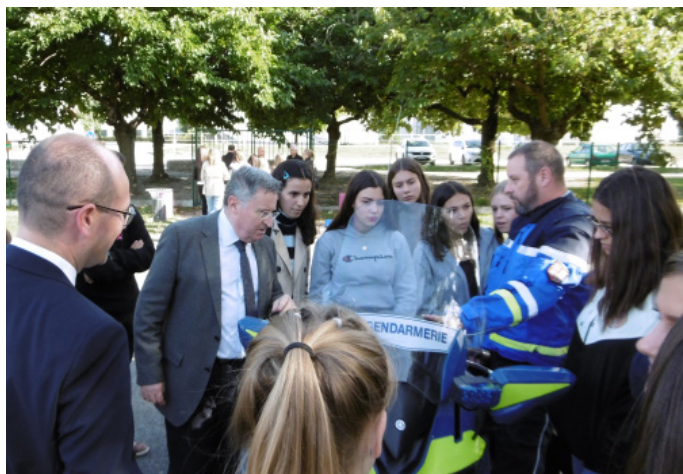
LES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ

Chaque année, depuis 2013, les rencontres de la sécurité sont organisées dans toute la France.

Ces journées permettent de rencontrer les acteurs de la sécurité de notre pays : gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers, représentants et associations. de la sécurité routière, sécurité civile.

En Saône-et-Loire, cette année, ces rencontres se sont déroulées à Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône et Mâcon visant tout particulièrement un public jeune.

Au lycée Mathias de Chalon-sur-Saône, plus de 400 élèves de seconde ont pu découvrir les différents métiers par le biais de démonstrations : initiation aux gestes de premiers secours, manoeuvres de désincarcération de victime de la route, ateliers avec les motards et ateliers de police scientifique.



A Montceau-les-Mines, près de 200 élèves de CM2 ont pu assister aux différentes démonstrations sur la sécurité, la prévention routière et les conséquences des accidents.



Au lycée Lamartine de Mâcon, 500 lycéens ont participé aux rencontres de la sécurité. Le parcours «danger de la route» avec lunettes «alcool» et «stupéfiants» a eu un réel succès auprès des jeunes. L'intervention du chien de la police départementale constituée d'un parcours d'obstacles et de recherche de stupéfiants, le drone de la gendarmerie et la simulation de scène de crime de la police scientifique ont aussi fait sensation auprès des lycéens mâconnais.



Les 21 et 22 septembre 2019, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, Jérôme Gultton, préfet de Saône-et-Loire a ouvert l'hôtel de la préfecture au public.

Pour cette dixième édition, les visites ont eu lieu tout le week-end avec des nouveautés : les visiteurs ont pu découvrir la chambre ministérielle et le bureau du préfet.

Huit volontaires ont accueilli le public et guidé les visites durant ces deux jours.



Fabienne Deguine, agent au cabinet du préfet et guide depuis deux années consécutives, nous parle de son expérience :

« c'est une occasion pour le public de découvrir la préfecture et son histoire. Aller à la rencontre des visiteurs, en tant que guide est une expérience humaine et enrichissante. »



Au total, plus de 240 personnes ont pu visiter salons, galeries et appartements ministériels au sein de la préfecture.

La sous-préfecture de Charolles, ouverte aussi au public, a accueilli plus de 50 personnes.

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre s'est associé avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) afin de présenter une double exposition autour de la naissance de la plus haute distinction française et l'évolution de la notion de citoyenneté, de la Révolution française à aujourd'hui.



LA POLICE NATIONALE FORMÉE AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La lutte contre les violences intrafamiliales (VIF) est l'une des priorités du gouvernement et les policiers de la direction départementale de sécurité publique de Saône-et-Loire sont particulièrement investis dans cette mission.

Tout fait de violences intrafamiliales porté à la connaissance des policiers fait systématiquement l'objet d'une procédure et d'un avis au Procureur de la République.

Au sein des quatre commissariats du département (Mâcon, Chalon-sur-Saône, le Creusot, Montceau-les-Mines) des policiers, femmes et hommes, ont été spécialement formés aux violences intrafamiliales afin d'adapter l'écoute et la prise en charge des victimes (majoritairement des femmes) qui ont bien souvent beaucoup de mal à relater les violences qu'elles subissent au sein de leur couple, parfois sous les yeux de leurs enfants.



A Chalon-sur-Saône, une intervenante sociale est présente à mi-temps dans les locaux du commissariat. Elle reçoit les victimes en amont de leur dépôt de plainte pour une première prise de contact et une évaluation sociale, puis les accompagne, après cette démarche accomplie, afin de les orienter vers les membres du réseau violences intrafamiliales. Sa présence aux côtés des enquêteurs est un atout considérable.

Un second poste d'intervenant social devrait être créé au sein du commissariat de Mâcon d'ici la fin de l'année 2019.

Actuellement, une juriste de l'association France victimes 71 est présente au sein des locaux du commissariat de la cité lamartinienne une matinée par semaine. Elle informe les victimes sur leurs droits, les accompagne et les oriente dans leurs démarches.

Un numéro national unique 3919, numéro d'écoute pour les femmes victimes de violences.

MÉMOIRE

HONORER LA MÉMOIRE EN SAÔNE-ET-LOIRE

L'année 2019, très riche en commémorations, a été l'occasion de célébrer le 75ème anniversaire de la libération du territoire français.

En Saône-et-Loire, le reflux de l'armée allemande a fait l'objet d'âpres combats, notamment au cours des premiers jours du mois de septembre 1944. Les affrontements les plus vifs ont eu lieu autour de la commune de Sennecey-le-Grand où les hommes du Special Air Service (SAS), accompagnés par les résistants locaux, se sont battus héroïquement.

Le mercredi 4 septembre 2019, ces hommes ont reçu un hommage appuyé des autorités civiles et militaires, mais aussi d'un large public, lors d'une grande cérémonie organisée sur différents lieux emblématiques des combats de 1944 ainsi qu'au mémorial Special Air Service



de Ruffey, qui reste à ce jour le seul au monde à honorer la mémoire de cette unité des forces spéciales.

Aujourd'hui, la mémoire des SAS est perpétuée par le 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Bayonne, qui avait fait le déplacement pour l'occasion.

Trois générations du feu se sont ainsi faites les relais de cette mémoire combattante exceptionnelle et ont donné à cette cérémonie tout le lustre qu'elle méritait.



BILAN DE L'OPÉRATION INTERMINISTÉRIELLE VANCANCES

Chaque année, les agents de la Direction de la Protection des Populations (DDPP) effectuent des opérations de contrôle renforcées pendant les vacances d'été afin d'assurer la protection économique et la sécurité des consommateurs.

Pour le département, l'opération interministérielle vacances a coïncidé, en 2019, avec le passage du Tour de France dans le département qui est à l'origine du développement d'offres commerciales locales et temporaires (buvettes, snacks, camions-restaurants).

Au cours de l'été 2019, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) a réalisé 224 contrôles dans les secteurs prioritaires suivants :



- L'hébergement de plein air et l'offre en ligne (Hôtellerie, campings, gîtes)
- Les activités et produits liés au bien-être, à la détente et aux loisirs (salles de sports, salons d'esthétiques et cabines UV, laser, salles de jeux.)
- Les services de restauration dans les zones à forte densité touristique.

L'information du consommateur, la loyauté des transactions, l'origine et la qualité des produits ont été vérifiés tant pour les produits alimentaires (fruits et légumes, viandes) que non alimentaires (litterie, chaussures, textiles...) sur les étals des principaux marchés du département,

La sécurité des équipements de protection individuelle (casques vélos, gilets de sauvetages) pour les activités de location ainsi que leur suivi a été contrôlé. Les jouets mis en vente font également l'objet d'un examen technique afin d'évaluer leur dangerosité pour assurer leur retrait.

L'hygiène et la sécurité des établissements de restauration et de distribution sont contrôlés à travers la vérification de l'hygiène générale et le maintien de la chaîne du froid par les professionnels.

Une attention particulière est portée à la concordance entre l'affichage des prix en rayon des magasins et les prix payés en caisse par le consommateur. De même, le défaut d'information sur les allergènes, l'étiquetage et l'affichage (BIO, Labels, usage du terme « Boulanger ») des produits et l'absence de tarage des balances est spécifiquement contrôlé.

Les principales infractions relevées concernent l'absence d'affichage des prix, le non-respect des règles de température, le défaut d'indication de l'origine des fruits et légumes, les pratiques commerciales trompeuses...

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ EN SAÔNE-ET-LOIRE

Lors de la semaine européenne de la mobilité 2019, la direction départementale des territoires (DDT) de Saône-et-Loire a organisé à Cluny un « forum de la mobilité en milieu rural » à destination des élus des communes et établissements publics de coopération intercommunale du département.

Sous l'égide du préfet, l'événement a réuni près de 100 participants dont une majorité d'élus. Il a permis des échanges enrichissants avec l'appui d'acteurs du territoire.



Par un format adapté, avec tables rondes et stands, cette journée a permis d'échanger des expériences de terrain et des solutions concrètes. Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement a animé le forum, avec le soutien des agents du service Urbanisme et Appui aux territoires de la DDT.

Des suites à cette première manifestation sur le thème sont en réflexion, comme l'animation par la direction départementale des territoires d'un « réseau technique mobilité » avec d'autres partenaires sur le sujet : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et conseil régional en particulier.



Le vendredi 13 septembre, M.Gerard Larcher, Président du Sénat s'est rendu à Montceau-les-Mines dans le département de Saône-et-Loire pour assister à l'assemblée générale des Maires de Saône-et-Loire. Il a ensuite visité les entreprises Novium et Erion sur le site de Mécateamcluster.



Visite de la société Novium



Visite de la société Erion

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT, SOPHIE CLUZEL EN SAÔNE-ET-LOIRE

Le jeudi 5 septembre, Mme. Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, s'est rendue au Collège Croix Menée au Creusot puis au Collège Louis Pasteur à Saint-Rémy dans le département de Saône-et-Loire.

Elle a pu échanger notamment avec des élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté, d'une classe unité localisée pour l'inclusion scolaire et d'une classe d'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

De plus, elle a rencontré des parents et des accompagnants d'élèves en situation de handicap.



Depuis plus d'un siècle, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) accompagne ses ressortissants, victimes directes ou indirectes des conflits dans lesquels la France s'est investie, du début du XX^{ème} siècle à aujourd'hui.

Dans le département, l'ONACVG dispose d'un service de proximité qui remplit au quotidien une mission sociale auprès de ses ressortissants (anciens combattants, déportés, pupilles de la nation, veuves de guerre ou encore victimes d'attentats).

Ainsi, il propose des aides dans des domaines très divers, et ce, bien au-delà des droits à pension des anciens militaires. L'aide sociale de l'Office offre un éventail très large de prestations, allant de la reconversion professionnelle à l'aide médicale, en passant par le maintien à domicile ou encore l'octroi de prêts.

Dans le département, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) demeure un acteur majeur de la promotion de la mémoire, notamment auprès des jeunes générations.

En 2019, l'Office a accompagné et participé à la promotion de différentes actions mémorielles à destination des jeunes publics.

Ainsi, il a mis à disposition des établissements ses expositions, financé des lots et des voyages pour les lauréats des concours (Concours national de la Résistance et de la Déportation, Lettre de maquisard en Morvan).

Comme chaque année, les journées du 11 novembre et du 8 mai sont consacrées à la collecte au profit du Bleuet de France, fleur du souvenir, qui permet depuis un siècle de perpétuer le lien entre la nation et celles et ceux qui se sont engagés pour elle.



mémoire et solidarité

En 2019, le budget du service départemental de l'ONACVG s'est élevé à 207 000 euros et a permis à de nombreux bénéficiaires de sortir de situations parfois difficiles et de retrouver ainsi le chemin de la confiance en soi et de la réussite. Ce budget accuse une baisse significative depuis 2018 (43 000 euros) qui s'explique en bonne partie par la baisse du nombre de ressortissants, notamment des deuxième et troisième générations du feu (Seconde Guerre mondiale, Guerre d'Indochine et d'Algérie).

Jérôme Gutton, préfet de Saône-et-Loire a présenté le rapport d'activités des services de l'Etat le vendredi 20 septembre 2019 devant les Conseillers départementaux. Ce rapport dresse un bilan de l'action des services de l'État sur l'année 2018.

Ce rendez-vous annuel permet aussi d'évoquer les actions entreprises en 2019. Les missions des services de l'État sont larges : des finances publiques à la protection de l'environnement en passant par l'animation culturelle ou le soutien à l'économie locale... La mobilisation des agents de l'État est totale afin d'aider nos concitoyens à mieux vivre sur leur territoire, à l'enrichir et à le développer.

Le préfet a présenté son «premier sujet de fierté : les travaux engagés sur la Route Centre Europe Atlantique qui change, chaque semaine de visage». Puis, il a évoqué d'autres fiertés comme l'appui des financements de l'Etat pour la fibre optique ou encore les travaux sur les cathédrales, fondamentaux pour notre patrimoine.

La présentation a été suivie d'une séance de questions des élus sur les sujets départementaux, auxquelles le préfet a répondu en rappelant le soutien et l'engagement permanent de l'ensemble des services de l'État aux côtés des élus.



Pour consulter et télécharger le rapport : www.saone-et-loire.gouv.fr, dans la rubrique Publications.

M. David-Anthony DELAVOET, sous-préfet de l'arrondissement de Mâcon, secrétaire général de la préfecture de Saône-et-Loire depuis le 14 octobre 2019.



M. Thomas BRUGGER, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Saône-et-Loire depuis le 2 septembre 2019.



M. Marc MAKHLOUF prendra ses fonctions de sous-préfet d'Autun le lundi 4 novembre 2019.



M. Jean-Pierre GORON, directeur de la direction départementale des territoires pris ses fonctions le 14 octobre 2019.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans le département !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN SAÔNE-ET-LOIRE

Facebook & Twitter



L'État
de Saône-et-Loire
sur FACEBOOK
@Prefet71



L'État
de Saône-et-Loire
sur TWITTER
@Prefet71

www.saone-et-loire.gouv.fr